

TRENTE-ET-UNIÈME CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS ET

5, 6, et 7 septembre 2023 à Apia (Samoa)

Point 9.2.1 de l'ordre du jour : Progrès réalisés concernant les activités phares du PROE pour le milieu marin à l'horizon 2030

Objet du document :

1. Solliciter l'approbation du Programme régional sur les espèces marines des îles du Pacifique 2022-2026 (PIRMSP).
2. Solliciter auprès des Membres leur engagement à mettre en œuvre le PIRMSP 2022-2026.
3. Informer les membres de la mise en œuvre du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021-2030.
4. Informer les Membres de la participation plus large du PROE aux différentes initiatives en faveur des océans, et solliciter auprès d'eux un engagement en faveur des actions de la Décennie des Nations Unies pour les océans relatives à la science des espèces marines menacées et migratrices et des coraux.

Contexte :

5. Le Programme régional sur les espèces marines des îles du Pacifique (PIRMSP) est une stratégie régionale visant à guider les efforts consentis de façon coopérative par les Membres pour la conservation et la gestion des dugongs, des tortues marines, des baleines et des dauphins, des requins et des raies, ainsi que des oiseaux de mer.
6. L'Océanie possède une diversité exceptionnelle d'espèces marines migratrices qui constituent des éléments fondamentaux de la culture et du patrimoine des îles du Pacifique. Ces espèces marines sont emblématiques des écosystèmes marins du Pacifique, dans lesquels elles jouent un rôle écologique de premier plan pour le fonctionnement des habitats et des systèmes côtiers et océaniques. Vulnérables en raison des caractéristiques de leur cycle de vie, elles sont de plus en plus menacées d'extinction. Comme ce sont des espèces migratrices, les pays et territoires insulaires du Pacifique doivent travailler ensemble pour assurer leur survie et le maintien des liens traditionnels et culturels importants avec ces espèces phares.
7. Depuis 2003, le PROE et ses partenaires ont élaboré, révisé et mis en œuvre trois plans d'action régionaux globaux consécutifs pour les espèces marines. Cette initiative a été conçue, approuvée et mise en œuvre par les pays et territoires Membres du PROE. Le Plan d'action régional pour les requins a été élaboré et lancé conjointement en 2009 par la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA) et le PROE. Ce plan a été intégré dans la dernière version du Programme sur les espèces marines, accompagné pour la première fois d'un plan d'action pour les oiseaux de mer. L'élaboration du Plan d'action pour les oiseaux de mer a été codirigée par Birdlife International.
8. Ce dernier plan quinquennal est l'aboutissement d'une révision du plan précédent (2013-2017), appuyée par un détachement du Département néo-zélandais de conservation de la nature. Cette révision a été communiquée aux Membres et est disponible sur le site internet du PROE. Des ateliers de concertation sur la nouvelle proposition de plan élaborée par le PROE ont été

organisés en ligne en juillet et août 2021. Ces ateliers ont été suivis par la quatrième Réunion des signataires du protocole d'accord sur les cétacés des îles du Pacifique, qui s'est tenue au Samoa. Le Plan d'action pour les baleines et les dauphins devient le Plan d'action pour le protocole d'accord sur les cétacés du Pacifique.

9. La version finale du [PIRMSP 2022-2026](#) est à présent disponible en ligne et en version papier en anglais et en français. Des copies seront disponibles lors de la Conférence du PROE.
10. Le PROE a entrepris deux actions de la Décennie des Nations Unies pour les océans : Science des espèces marines menacées et migratrices et Science des récifs coralliens du Pacifique. Ces actions mettent en évidence les lacunes et les actions prioritaires nécessaires pour aider les Membres à affronter les menaces qui pèsent sur la biodiversité dans notre océan Pacifique.
11. Le Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique a été approuvé par l'ensemble des Membres lors de la 30^e Conférence du PROE, en 2021. Ce plan définit huit domaines d'action pour lesquels la coopération régionale sera bénéfique aux Membres. Le PROE encouragera sa mise en œuvre par tout acteur de la région.
12. Des avancées ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique. Les activités portent particulièrement sur la conclusion de partenariats scientifiques avec l'Institut australien des sciences marines, la NOAA, la CSIRO, le CRILOBE, l'IRD et la CPS afin de renforcer l'accès des Membres à la science et aux connaissances et de créer des possibilités d'introduire dans la région des technologies de réhabilitation des récifs à plus grande échelle.
13. Le projet Pacific ReefCloud a débuté au Samoa. Ce projet renforcera la surveillance des récifs par les collectivités locales et les pouvoirs publics dans toute la région. Ses activités ont commencé au Samoa en partenariat avec le MNRE, le MAF et l'Institut australien des sciences marines, bénéficiant de l'appui financier de l'Australie. Le suivi sera ensuite étendu aux Tonga, à Vanuatu, aux Îles Salomon et aux États fédérés de Micronésie dans le cadre des activités liées au corail du programme Pacific BioScapes.
14. Depuis 2017, le PROE met en œuvre le KRA5, l'Initiative sur les prises accessoires et la gestion intégrée des écosystèmes, du Programme de partenariat Pacifique-Union européenne pour le milieu marin, lequel devrait s'achever en 2025. L'UE planifie actuellement la formulation d'une deuxième phase axée sur la gouvernance des océans qui, au moment de la rédaction du présent document, devrait notamment encourager jusqu'en 2030 la tenue par les Membres de leurs engagements relatifs aux océans et de la Stratégie 2050.

Recommandation :

15. La Conférence est invitée à :
 - 1) **Approuver** le Programme régional sur les espèces marines des îles du Pacifique 2022-2026
 - 2) **S'engager** à mettre en œuvre le PIRMSP 2022-2026 et le Plan d'action pour les récifs coralliens 2021-2030.
 - 3) **Apprécier** à leur juste valeur les actions de la Décennie des Nations Unies pour les océans relatives à la science des espèces marines menacées et migratrices et des coraux, et **s'engager** à y contribuer.